



ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 25 MARS 2022 148, rue du Faubourg St Martin 75010 PARIS

► PRESENTS :

Prénom NOM		REGION
Nicolas BUAL (T)	1 pouvoir	Ile de France
Michèle CHAZAL (2 ^e VP)	1 pouvoir	Individuel Bourgogne-Lyonnais
Marie-Françoise CUIGNET		Hauts-de-France
Alain DELCOURT		Hauts-de-France
Thérèse DEMANGE (SGa)		Hauts-de-France
François-Xavier DESERT (1 ^{er} VP)	1 pouvoir	Nouvelle Aquitaine
Jean-François DESNOS		Ouest
Jean-Marc DHOUAILLY	5 pouvoirs	Hauts-de-France
Véronique DROIN	1 pouvoir	Auvergne-Rhône-Alpes
Claude DRUCKÉ		Ile de France voix consultative
Pascal FABRE		Individuel
Isabelle GRIMMER		Hauts de France
Eric GUILLOT		Hauts de France
Yann GUILLOT		Individuel
Didier HERNANDEZ		Occitanie
Liliane IDOUX		Ile de France
Michel JEMMING (PJ)		Alsace
Franck KAFTAN		Nouvelle Aquitaine
Jean-Jacques LIEN (Ta)		Hauts-de-France
Francis LONGUEPEE	1 pouvoir	Ile de France
Antoine MARTIN-RIVIERE		Ouest
Pascal MEIGNEN	5 pouvoirs	Ouest
Cristiana MILEA		Ile de France
Françoise RIEU MOUNJE		Occitanie
Philippe RIVOIRARD		Ile-de France
EI Hassane SQUALLI		Hauts-de-France
Sylvie THIENOT	4 pouvoirs	Ile de France
Chahrazad TOMA-VASTRA (PC)		Ile de France
Huguette VERNAY (SG)	8 pouvoirs	Auvergne-Rhône-Alpes
Philippe WITT (P)	32 pouvoirs	Occitanie

Soit 89 présents, dont 1 membre qui ne vote pas
= 88 membres à voix délibérative.

► ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

ABSENT	POUVOIR à	ABSENT	POUVOIR à
Laurence ACHARD Individuel VILLEJUIF 94	Ph WITT	Didier Alain ALEXANDRE – CREA IdF	Ph WITT
Michel ALLUITTE – CREA HdF	Ph WITT	AMIGO – CREA Oc	Ph WITT
Luc BAILLET - CREA HdF	P MEIGNEN	Laurence BARLIER - CREA Est	F POKRYWKA
Marie-Pierre BAUCHET-IZOARD - CREA ARA	H VERNAY	Marie-Cécile BENMUSSA BOUAZIZ -CREA IdF	S THIENOT
Pierre-Henri BERNARD – Individuel LYON 69	M CHAZAL	Jean-François BOCQUET – CREA IdF	Ph WITT
Jean-Baptiste CARRERE – CREA IdF	Ph WITT	Jean-Christol CHARAVEL - CREA ARA	H VERNAY
Franck CHARREYRON - CREA ARA	H VERNAY	Yann CHERRIER – CREA IdF	Ph WITT
Véronique CHORON-PELLICIER - CREA ARA	H VERNAY	Philippe COMBES - CREA Oc	Ph WITT
Gérard COULOMBEL - CREA Est	Ph WITT	Pierre CROCHELET - CREA IdF	Ph WITT
Benjamin DAHAN - CREA IdF	F LONGUEPEE	Jacques-Yves DELOBELLE - CREA HdF	JM DHOUAILLY
Jean-Philippe DENIS - CREA ARA	H VERNAY	Jérôme DE ROUVRAY – CREA IdF	Ph WITT
Patricia DOQUET – Indiv AY CHAMPAGEN 51	Ph WITT	Laurent DOUGET - CREA ARA	H VERNAY

ABSENT	POUVOIR à	ABSENT	POUVOIR à
Hicham EID - CREA Est	F POKRYWKA	Alain ESCRIVA - CREA Oc	Ph WITT
Raphael GENOVA - CREA ARA	H VERNAY	Pascal GROSSET - CREA ARA	Ph WITT
Jean-Luc GUFFROY - CREA ARA	Ph WITT	Philippe GUGLIERI - CREA ARA	H VERNAY
Jean-Louis HACCART - CREA HdF	Ph WITT	Jean-Emmanuel JACQUARD – CREA Ouest	P MEIGNEN
José KHORSI – CREA Oc	Ph WITT	Henri LE ROUGE DE RUSUNAN -CREA Ouest	P MEIGNEN
Arielle LEMAISTRE – CREA IdF	Ph WITT	Martine LIEN-BOWANTZ - CREA HdF	JM DHOUILLY
Hervé LOMON - CREA HdF	JM DHOUILLY	Jean-Charles LOPEZ DE MUNAIN - CREA NA	FX DESERT
Jean-Xavier LOURDEAU - CREA IdF	Ph WITT	Charles MALEYSSON - CREA IdF	Ph WITT
Céline MANGIONE - CREA ARA	H VERNAY	Daniel MARIEN - CREA HdF	JM DHOUILLY
Xavier MENARD - CREA Ouest	P MEIGNEN	Stéphan NEBOUT - CREA IdF	Ph WITT
François NOGUÉ - CREA NA	Ph WITT	François PACCARD - CREA IdF	Ph WITT
Daniel PALLOTTA – Individuel THIONVILLE 57	Ph WITT	Eric PANNETIER - CREA IdF	Ph WITT
Bertrand PASCAREL - CREA IdF	S THIENOT	Michela PELLEGRINI - Individuel NICE 06	N BUAL
Céline PETREAU - CREA NA	Ph WITT	Véronique PHILIPPE-SENAND - CREA Ouest	P MEIGNEN
Jean-Pierre PISSARRA - CREA IdF	Ph WITT	Gilles PROT – Individuel MALZEVILLE 54	Ph WITT
Philippe REBUT - CREA IdF	Ph WITT	Frédéric SAUNIER - CREA IdF	Ph WITT
Denis SAVARINO - CREA HdF	JM DHOUILLY	Sabine SCHIMPL-BROSSET - CREA ARA	H VERNAY
Muriel SOUILHAC - CREA IdF	Ph WITT	Pétronille TIJARDOVIC - CREA IdF	S THIENOT
Christine TREBEL - CREA IdF	S THIENOT	Fabienne URVOAS - CREA Ouest	P MEIGNEN
Floréale VIGNES - CREA IdF	Ph WITT		

Précisions importantes : Les pouvoirs en blanc ont été attribués au président. Ne sont pris en compte que les pouvoirs délivrés nominativement à un membre actif présent physiquement à l'assemblée et signé de la main de celui qui donne pouvoir.

Tout nouveau membre inscrit en 2021 qui est présent n'a pas de voix délibérative

Soit 63 pouvoirs reçus, dont 60 à voix consultative = 60 pouvoirs donnés à des membres à voix délibérative présents.

► OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le Président, Philippe WITT, accueille les membres de l'assemblée, les remercie de leur présence ; la tenue de l'AGO se fait en présentiel, ce qui satisfait tous les présents. Philippe WITT déclare ouverte l'Assemblée générale 2022 du CNEAF.

► DECOMPTE DES POUVOIRS ET VERIFICATION DU QUORUM¹ :

Le Règlement Intérieur précise en son article 5.1.2.A que l'assemblée ne délibère que si le quart de ses membres, présents ou représentés, est réuni.

A l'ouverture de l'Assemblée Générale :

Les membres ayant voix **délibérative** au 31 décembre 2021, c'est-à-dire les membres **actifs** à jour de leur **cotisation 2021** et pouvant voter **sont au nombre de 215**.

Les membres qui ne peuvent voter (8 sur les 223 de la liste établie au 31.12.2021) **sont** :

- Les 7 membres honoraires : Bauer, Grenade, Legros, Leverrier, Orins, Renault, Rouvray
- Un membre d'honneur à voix consultative : Ducourneau

Le quorum est donc fixé à 54 membres présents ou représentés.

Le décompte des présents actifs (30) et des pouvoirs valides (60) fait apparaître un total de 90. Le quorum est atteint. L'Assemblée peut valablement délibérer.

¹ Listing complet des présents, décompte des pouvoirs et votes des résolutions 1 à 6 tenu à disposition (18 pages)

▶ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO 2021 :

Le PV de la précédente AG 2021 a été communiqué par e-mail avec la convocation.

→ **1ère résolution** :

le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

▶ RENOUVELLEMENT PAR TIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pour la seconde fois, ce renouvellement d'un tiers du CA a fait l'objet d'un vote par correspondance dématérialisé avec l'assistance du prestataire ILOT FORMATION qui nous en a transcrit le résultat.

La dématérialisation a permis :

- D'obtenir une participation plus importante,
- D'exclure toute arrivée de correspondance postale hors délai,
- De gagner du temps en dépouillement,
- De garantir la comptabilisation et le résultat obtenu des votes.

La proclamation des résultats des votes est la suivante :

- Parmi les 206 membres susceptibles de voter du 14.02 au 09.03.2022,
 - 154 membres (112 en 2021) ont pris part au vote (soit 74,76%)
 - 52 membres n'ont pas du tout pris part au vote (25,24%).
- Les candidats qui ont reçu au moins 78 voix (soit 50% +1) sont élus.
- Les résultats pour les régions concernées et le groupe des individuels sont les suivants :
 - Marie Françoise CUIGNET (Hauts de France) 135
 - Yann GUILLOT (Ouest) 134
 - Cristiana MILEA (Ile de France) 133
 - François-Xavier DESERT (Nouvelle-Aquitaine) 133
 - Claude DRUCKE (Hauts de France) 130
 - Pascal FABRE (Individuel) 129
 - Michèle CHAZAL (Bourgogne) 128
 - Aucun candidat ne me convient : 4
- La composition du nouveau Conseil d'Administration comprend 35 membres, dont :
 - Alsace 11/2
 - ARA 19/2
 - HdF 44/5
 - IdF 55/6
 - NA 11/2
 - Oc 28/3
 - Ouest 25/3

- Individuels 29/2 représentés par Pascal FAVRE
 - 25 membres élus,
 - 8 membres de droit (7 présidents-animateurs de collèges régionaux +1 past-président),
 - 2 chargés de mission qui sont extérieurs aux autres catégories,
- Seule une liste complète de 5 membres pour un nouveau Bureau est présentée ; chacun/e de ses membres est élu/e à l'unanimité par les membres du CA,
- 4 adjoint/es (aux fonctions de secrétaire, trésorier/e et vice-président/es) sont proposé/es par le bureau au CA ; leurs noms sont retenus,
- Une liste de chargé/es de mission désigné/es par le nouveau bureau (dont 2 non élu/es) est présentée.

► **RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE :**

La secrétaire générale, Huguette VERNAY, donne lecture du rapport d'activités du collège national (CNEAF) et des collèges régionaux (CREAs) :

Cette année 2021 s'est poursuivie dans une situation exceptionnelle du fait de la poursuite de la pandémie de COVID19. Les activités, très perturbées en 2020, se sont remises en place en 2021 sous des formes adaptées aux circonstances, avec des périodes d'incertitudes quant à leur évolution.

Le CNEAF a mis en place les outils nécessaires pour poursuivre les activités, le plus souvent cette année encore en visio-conférence. Ils pourront être utilisés par la suite pour développer les offres et possibilités d'échanges entre experts.

Nombre de CREAF ont tenu à maintenir le contact, le travail sur les projets en cours, aguerris maintenant à la manipulation des outils numériques pour pouvoir poursuivre, essentiellement à distance, leurs échanges et activités.

Fin 2021 et 2022 verront revenir les échanges « de vive voix » tant appréciés, complétés suivant nécessité par la visio-conférence, qui pourra offrir de nouvelles conditions de partage des connaissances à distance.

► **MEMBRES 2021 :**

Au 31 décembre 2021, nous étions 223 membres, dont 7 membres honoraires ;
Section judiciaire : 182 membres
Section conseil (non inscrit sur une liste ou un tableau) : 41 membres

► **REUNIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Avec les nouveaux outils mis en place, le Conseil d'administration du CNEAF a pu se réunir à 3 occasions :

- le 14 Janvier 2021 (en visio-conférence);
- le 22 mars 2021 (en visio-conférence) ;
- le 03 septembre (à Paris)

Le Bureau s'est réuni à 2 reprises en visioconférence

- le 08 Février 2021
- le 18 Novembre 2021

► **LES ACTIVITES REGIONALES :**

Les CNEAF en régions et leurs membres se sont adaptés aux conditions sanitaires particulières depuis 2020, afin de poursuivre leurs activités malgré la pandémie et conserver, développer différemment le contact entre leurs membres, et retrouver leur dynamisme.

— **En région ALSACE :**

Le CREA Alsace nous informe n'avoir pas poursuivi les activités cette année du fait de la crise sanitaire, les experts ne souhaitant pas poursuivre les échanges en visioconférence. Elles redémarreront en 2022, avec un programme élaboré en fin d'année 2021.

— **En région ILE DE FRANCE :**

Les membres du bureau communiquent en « call conf » ou en présentiel, autant que nécessaire (notamment pour les dossiers de candidatures)

▪ **Conseils d'Administration**

Le CA se réunit une fois par trimestre.

▪ **Bistrots Experts**

Le "bistrot-experts" (BEX) s'est réuni à nouveau chaque premier mardi du mois, en présentiel à partir de juillet 2021 avec les contraintes de « pass sanitaire ».

▪ **Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale s'est tenue le 08 mars 2022.

Elle a permis, comme chaque année, de faire le point sur les informations, formations et activités.

▪ **Organisation de voyages**

Le CREA IDF organise en général au moins un voyage annuel.

Cette année, 1 a pu être assuré :

Voyage « autour du sel » les 8-10 octobre, en Bourgogne-Franche Comté avec :

- Visite de la Grande Saline à Salins-Les-Bains, dans le Jura.
- Sur la route, visite du château de Syam (Haut-Jura), édifié en 1818 dans un style « Villa palladienne ».
- Saline royale d'Arc et Senans (Doubs) : découverte de la saline + nuit dans l'Hôtel la Saline.
- Arrêt une journée à Ronchamp (Haute-Saône) au retour

Un membre du CA s'est proposé pour collecter et hiérarchiser les photos prises lors de ces « expéditions ». Création d'une rubrique « Carnet de voyages ».

— **En région HAUTS-DE-FRANCE,**

Les activités du collège régional ont encore été impactées pendant le premier semestre par les contraintes sanitaires et le colloque prévu en 2020, a été également annulé en 2021, mais reporté le 19 mars 2022, sur le même thème :

« Le juge, l'expert, l'avocat. Et si la guerre des trois n'avait pas lieu ? ».

Les réunions de bureau et les conseils d'administration se sont tenus soit en visioconférence, soit en présentiel.

▪ **Assemblée Générale du 8 juin 2021,**

Elle s'est déroulée à l'Hôtel de Guînes à Arras (Pas-de-Calais).

20 personnes étaient présentes, avec 7 pouvoirs.

Suite à l'approbation du PV de l'AGO du 17 Avril 2019, du rapport moral du Président, du rapport financier du Trésorier, de la fixation de la cotisation annuelle 2020 nous avons procédé au renouvellement de 1/3 du conseil d'administration.

Il y avait quatre postes à pourvoir, et cinq propositions de candidature.

Ont été élus :

Jacques-Yves DELOBELLE – Thérèse DEMANGE – Jean-Marc DHOUAILLY – Claude DRUCKE – Dominique PILATE (décision exceptionnelle d'élargir le CA à 13 membres afin de permettre un renouvellement).

Le bureau a été renouvelé :

- Président : Sophie SOULIER-DEBAVELAERE ;
- Vice-président : Jacques-Yves DELOBELLE ;
- Vice-présidente : Marie-Françoise CUIGNET ;
- Secrétaire générale : Thérèse DEMANGE ;
- Trésorier : Jean-Marc DHOUAILLY.

Chargé de mission pour la coordination des interventions

La journée s'est agréablement poursuivie avec un déjeuner dans la cour intérieure de l'Hôtel de Guînes, et enfin les visites guidées du CENTRE D'HISTOIRE DU MEMORIAL 14-18 à Souchez, puis de l'ANNEAU DE LA MEMOIRE à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais).

▪ **Réunion du 16 mars 2021 :**

Première réunion avec intervenant en visioconférence :

nous avons reçu la société FREYSSINET, qui nous a parlé des pathologies des balcons. Cette intervention très intéressante a été très appréciée des collégiens.

Une vingtaine de collégiens étaient présents.

▪ **Réunion du 14 Septembre 2021 :**

Une réunion de « retrouvailles » a eu lieu en septembre. Intervention de Daniel MARIEN, expert CNEAF, sur les frais et honoraires d'expertise.

Une vingtaine de collégiens étaient présents

▪ **Réunion du 12 octobre 2021 :**

Maître Véronique DUCLOY (avocate de la MAF dans les Hauts de France) est intervenue sur les responsabilités de l'expert architecte.

28 collégiens présents

▪ **Réunion du 23 novembre 2021 :**

La société ODOMETRIC, spécialisée dans les problèmes d'odeur et la qualité de l'air, est intervenue conjointement avec Patrick PARTOUCHE, expert CNEAF, s'appuyant sur une expertise dans laquelle il a fait appel à cette société.

28 collégiens présents

▪ **Réunion du 07 décembre 2021 :**

Réunion en visioconférence, avec l'intervention d'un collégien Jean-Luc COLLET, portant sur la qualité de l'air intérieur et la ventilation naturelle des bâtiments

— **En région NOUVELLE AQUITAINE :**

▪ **Assemblée générale ordinaire**

Elle s'est tenue le 12/03/2021

Présents :

Franck KAFTAN - Céline PETREAU - Jean Jacques SOULAS - Jean Charles DE MUNAIN

Présents en visioconférence :

François-Xavier DESERT - Xavier FRENEAU - François NOGUE

▪ **Elections du CA**

Le 21/12/2021 : Diffusion de l'appel à candidature pour le renouvellement total du Conseil d'Administration 2022

Le 26/01/2022 : Diffusion des candidatures

▪ **Organisation de la 175e TRNTJ à Bordeaux**

Echanges réguliers avec Pascal Meignen, chargé de mission des TRNTJ au CNEAF, pour mise en place de cette future table ronde, en 2022

— **En région OCCITANIE :**

L'année s'est concentrée essentiellement sur la préparation du congrès 2022

▪ **Assemblée générale ordinaire**

Elle s'est tenue le 24/02/2021

Présents : 14

Thèmes abordés :

- Modification des statuts
- Accueil des nouveaux collégiens du Collège de Montpellier

▪ **Assemblée générale extraordinaire**

Elle s'est tenue le 24/03/2021

Présents : 12

Thèmes abordés :

- Nouveau bureau
- Présentation de l'activité de secrétariat en télétravail
- Nouvelle candidature (Jean-Pierre Maviel).

▪ **Réunions mensuelles**

Le CREAOC organisant le Congrès du CNEAF en 2022, les réunions mensuelles ont été essentiellement consacrées à la préparation du congrès.

Du 28/04/2021 au 15/12/2021 :

Présents : de 8 à 15

Thèmes abordés :

- Point sur les démarches du CREAOC
- 7 réunions pour l'organisation du futur congrès CNEAF dont 1 intervention Michèle CHAZAL
- 2 nouvelles candidatures
- Présentation du logiciel pour experts ATLAS, retours d'expériences logiciels
- Rencontre des collégiens à Narbonne (Aude), à l'Abbaye de Fontfroide, en octobre

— **En région OUEST,**

En fin d'année 2020, le Président Animateur Jacques Argaud a démissionné du CNEAF, laissant le poste de président vacant avant son terme. La courte transition a été assurée par le secrétaire et le trésorier.

▪ **Assemblée Générale Ordinaire :**

Elle s'est tenue le 19/02/2021

Election du conseil d'administration : une liste de 9 candidats est soumise au vote

15 votants sur 24 membres à jour de leur cotisation 2020, soit 62.5 %

Ont été élus :

- Catherine BERGER-VILLAAMI (29)
- Jean-François DESNOS (56)
- Jean-Marc GUILLET (44)
- Jean-Charles HAUMONT (44)
- Jean-Emmanuel JACQUARD (29)
- Hubert LE QUÉAU (29)
- Antoine MARTIN-RIVIERE (22)
- Pascal MEIGNEN (44)
- Michel TAILLANDIER (44)

Les membres du bureau ont ensuite été élus par les membres du CA :

- Pascal MEIGNEN (44) Président Animateur
- Jean-Charles HAUMONT (44) Secrétaire
- Michel TAILLANDIER (44) Trésorier

▪ **Conseils d'Administration :**

Le 02/04/2021, en visioconférence.

- Modification des statuts
 - > Nom du collège
 - > Adresse de domiciliation
- Adoption d'un règlement intérieur

Le 18/06/2021, en visioconférence.

- Organisation de la journée de rentrée prévue le 17/09/2021
 - > Visite du laboratoire ABARCO à Guérande
 - > Déjeuner
 - > Visite du Fort de l'Île Dumet

▪ **Assemblée Générale Extraordinaire :**

Elle s'est tenue le 16/04/2021, en visioconférence

Election du conseil d'administration : une liste de 9 candidats est soumise au vote

- 10 votants sur 24 membres à jour de leur cotisation 2020, soit 45.4%
- Adoption des statuts modifiés
 - > Nom du collège
 - > Adresse de domiciliation
- Adoption d'un règlement intérieur

- **Dépôt des statuts en Préfecture de Loire Atlantique :**

Le 21/05/2021, les statuts ont été déposés en Préfecture

- **Formations :**

« **Formulation, normalisation, innovation : quoi de neuf pour les chapes ?** »

Le 25/04/2021 à l'Ecole Centrale de Nantes. Partenariat AQC / Centrale / CFEC / CREA0

« **Pathologie des carrelages : diagnostic, prévention, prévision** »

Le 07/10/2021 à l'Ecole Centrale de Nantes. Partenariat AQC / Centrale / CFEC / CREA0

« **La réception dans tous ses états** »

Le 10/12/2021 Colloque AVOCATS / ARCHITECTES au Barreau de Nantes

Interventions de Pascal Meignen et Xavier Ménard pour le CREA0 sur le thème :

« Le rôle de l'expert et la réception judiciaire »

- **Journée de rentrée du CREA0 :**

Le 17/09/2021, la journée s'est déroulée avec :

> Visite du laboratoire ABARCO à Guérande

> Déjeuner

> Visite du Fort de l'île Dumet

- **Echange par groupe WhatsApp :**

Mis en place depuis le 20/02/2021

— **En région AUVERGNE RHONE-ALPES :**

Le CREA0 – ARA accueillant le **congrès du CNEAF** en 2021, l'essentiel des réunions a été consacré à la préparation du congrès, qui a eu pour thème les questions de santé en lien avec l'espace construit, et pour titre :

Espace bâti et usagers, liaison heureuse ou dangereuse ?

Un nombre restreint de 7 membres du CREA0 s'étaient portés volontaires pour organiser le congrès, qui devait avoir lieu dans un premier temps en 2020. Il a été reporté à 2021 du fait de la pandémie. Ils ont été soutenus sur toute la période par Françoise RIEU, chargée de missions congrès au CNEAF, et Michèle CHAZAL, vice-présidente. De plus, 4 épouses d'experts ont organisé la partie du programme « accompagnants », en lien avec les experts.

Le congrès a eu lieu les 23-24-25 septembre 2021 à Chambéry (Savoie), à la salle de congrès Le Manège. Il a accueilli 94 participants, dans une période où les règles sanitaires étaient toujours en vigueur, bien qu'allégées depuis peu.

Hormis le congrès, les experts se sont réunis régulièrement, souvent accompagnés des « aidants » cités plus haut. Ainsi ont eu lieu sur l'année :

- **Assemblée Générale Ordinaire :**

Elle s'est tenue le 25/05/2021 au Château des Comtes de Challes à Challes-les-Eaux (Savoie), qui accueillera le repas de gala du congrès.

Election du bureau :

Michel BARRIOS, Président animateur, a quitté son poste pour départ à la retraite.

3 membres de bureau sont nouvellement élus, à l'unanimité :

- Présidente : Huguette VERNAY
- Secrétaire : Véronique DROIN
- Trésorier : Jean-Philippe DENIS

Une présentation de l'avancée de l'organisation du congrès est faite à tous les collégiens. La réunion s'est achevée par des échanges sur les expertises en cours.

▪ **Réunions mensuelles :**

Au total, 16 réunions se sont tenues sur l'année, en plus de l'assemblée générale, dont :

- 14 en comité restreint pour la préparation du congrès
- 2 tous collégiens confondus :
 - > 1 pour présentation de l'avancée des préparatifs du congrès
 - > 1 pour le bilan après congrès, et préparation 2022, en présentiel

En dehors de cette dernière réunion, toutes se sont tenues en visioconférence

▪ **Echanges entre collégiens**

Outre les réunions, les collégiens du CNEAF-ARA échangent très régulièrement par mails sur les expertises en cours, pour des questions diverses et variées, renseignements, conseils,...

► **LE 52e CONGRES DU CNEAF**

- Date 27/28 octobre 2022
- Titre : **Enjeux climatiques et architecture – retour aux (re)sources ?**
- Avancement du projet : plaquette en cours de réalisation, impression en partenariat avec un lycée technique local. A diffuser aux magistrats, à l'ordre des avocats, ... pour qu'ils prennent date.
- Budget : objectif de 10 exposants à 1600 € + 100 participants payants à 300 €
- 30 exposants ont été contactés, réponse en cours. A noter : une quarantaine d'exposants ont été contactés pour le congrès 2021 de Chambéry pour 6 réponses positives (+ 1 libraire). Faire acter les conventions dès que possible pour valider les candidatures.
- La vidéo du congrès 2021 peut être largement diffusée, notamment aux exposants potentiels
- Des binômes ont été mis en place pour les différents thèmes du congrès (interventions, exposants, accompagnants, budget, logistique...)
- 2 espaces retenus :
 - Pour le congrès : l'Arche Marengo, Espace Vanel (coût 23.104 €) situé sur l'avenue principale de Toulouse
 - Hôtel Dieu (coût 4000 € HT) pour le repas de gala
- Une formation avec certification Qualiopi sera proposée le jeudi matin en plus du congrès (plutôt pour les experts / architectes locaux et car la salle est louée la journée complète). Elle sera gratuite pour les congressistes, payante pour les autres.
- Contenu et interventions :
 - Jeudi après-midi et vendredi matin :
Climatologue, sujet RE 2020, la terre dans tous ses états, CRATerre, béton de terre, chanvre, LMDC laboratoire de matériaux, paille, bois (construction IGH),

- Vendredi après-midi :
CSTB, AQC, MAF : règles de l'art, puis aspects juridiques avec magistrats,
... (Cour de cassation : solliciter Françoise FARRENQ-NESI, car Luc-Michel NIVÔSE prend sa retraite)
- Accompagnants : visite guidée de Toulouse, le pastel, musée des instruments de médecine...
- Repas de gala dans la Salle des colonnes de l'Hôtel Dieu
- Vendredi : Carcassonne, musée de l'inquisition
- Samedi : parcours dans Toulouse sous forme de jeu avec lot pour les gagnants

► LES TABLES-RONDES NATIONALES TECHNIQUES JURISPRUDENTIELLES :

Pascal MEIGNEN, chargé de mission des TRNTJ, a pu organiser en 2021 trois tables rondes (avec une moyenne de 83 participants non compris les intervenants), contre 65 en 2018 et 2019, 57 en 2017, 65 en 2016 et 55 en 2015) :

- **170^{ème} TRNTJ** le 26 mars (80 personnes + 9 « autres ») :
Les techniques de déconstruction, de terrassements.
- **171^{ème} TRNTJ** le 11 Juin (73 personnes + 7 « autres ») :
L'expert architecte mis en cause : de la faute à la responsabilité civile
- **172^{ème} TRNTJ** le 25 septembre (82 personnes + 7 « autres ») :
Les désordres en toiture terrasse – Partie 1/2
« Autres » comprenant le chargé de mission, la coordinatrice nationale, le rédacteur, et les intervenants.

Une autre TRNTJ, délocalisée, associée à des formations du CNEAF était initialement prévue à Bordeaux en juin 2020 puis 2021 pour autant que des conditions sanitaires acceptables le permettent. Elle a dû être annulée et est reportée en 2022.

Tous les comptes rendus des TRNTJ de la n°141 jusqu'à la n°172 sont téléchargeables gratuitement sur le site cneaf.fr.

► LES FORMATIONS :

- En 2021, l'équipe de formateurs du CNEAF est la suivante :
 - Jean-Jacques LIEN,
 - Françoise RIEU
 - Alain ALEXANDRE
 - Alain DELCOURT
 - François-Xavier DESERT
 - Michèle CHAZAL
 - Chahrazad TOMA-VASTRA

Malgré la pandémie, au total, 55 personnes (72 personnes formées en 2020) ont pu bénéficier de sessions de formations en visio-conférence et présentiel suivant les dates, selon des éléments de répartitions suivants :

- 30 personnes formées aux formations initiales judiciaires et administratives (PM : 25 en 2020)

- Autres formations animées :
 - *Formation niveau 2 : 18 inscrits (civile 8 & adm10 : (PM 17 en 2020)*
 - *Assurances des constructeurs : non proposée (PM 8 inscrits en 2020)*
 - *Chiffrage en expertise : non proposée, (PM 14 inscrits en 2020)*
 - *Expertise conseil : formation tenue en juin, 7 inscrits - (PM 8 inscrits en 2020)*
 - *Mise en cause de l'architecte et prévention : formation non proposée en 2020 (ni en 2019 - PM 8 inscrits en 2018).*

- ➔ Soit, 6 formations proposées en 2021 étalées sur 9 jours
(PM : 7 formations sur 10 jours en 2020)

> UNE REFLEXION GENERALE SUR LE VOLET « FORMATION » du CNEAF.

Une réunion de l'équipe de formation a eu lieu en septembre 2021, sur les modalités de fonctionnement des formations et le prévisionnel 2022.

► LES PUBLICATIONS :

• Les CAHIERS DE LA PROFESSION

La revue de l'Ordre National diffusée à tous les architectes n'est pas parue en 2021 (auparavant 3 à 4 fois par an). Le CNEAF y dispose d'1 page (parfois 2) intitulée « Chronique du CNEAF ». Aucun article n'est donc paru en 2021 (3 en 2020).

- La page qui nous est habituellement confiée est l'occasion de donner dans un encadré le programme des activités du CNEAF : TRNTJ, congrès, formations... On constate que ces annonces sont efficaces, notamment pour intéresser les architectes à l'expertise judiciaire : plusieurs candidats aux formations nous ont dit avoir pensé se former en découvrant ces annonces.

• La REVUE EXPERTS : En 2021, aucun article n'a été rédigé par les collégiens. La REVUE EXPERTS, présente au congrès du CNEAF de CHAMBERY, doit publier un article à ce propos dans un prochain numéro.

• La REVUE QUALITE CONSTRUCTION : Le CNEAF est membre du conseil d'administration de l'AGENCE QUALITE CONSTRUCTION. L'AQC nous a demandé de rédiger dans chacune des publications deux fiches pratiques exposant des cas d'expertise judiciaire. Ces fiches étaient confiées à un comité de contributeurs. Il y a toujours de la place disponible pour de nouveaux contributeurs.

OBSERVATION : Quand le CNEAF ne fournit pas d'article, l'AQC demande à l'UNAC de rédiger les fiches.

Revue QUALITE CONSTRUCTION	Date	Articles rédigés par le CNEAF
N°184	Janvier- Février 2021	- Délai de prescription des actions personnelles ou mobilières (Jean-Marc DHOAILLY) - Les mirages de l'isolation à 1 € (Xavier MENARD)

► **LES CONTACTS PRIS PAR LE CNEAF en 2020 :**

DATE	MOTIF	REPRESENTANTS DU CNEAF, MEMBRES PARTICIPANTS
14 janvier 2021	Vœux CNOA Tour Montparnasse - 47e étage 33 avenue du Maine 75015 Paris	Chahrazad TOMA VASTRA Michel JEMMING
/	AGE et AGO de l'AQC	/
/	AGO REVUE EXPERTS	/
14/12/2021	<i>Réunion en visio avec le trésorier du CNOA Christophe MILLET pour demande de subvention au CNOA</i>	Philippe WITT Nicolas BUAL Chahrazad TOMA VASTRA Françoise RIEU

→ **2^e résolution** : Le rapport moral est mis aux voix.
Quitus est donné à l'unanimité à la secrétaire générale et au conseil d'administration.

► **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES² :**

Monsieur Jean-Luc PIERRELEE, Commissaire aux comptes, donne lecture des conclusions de son rapport sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021. Il est conclu sur une bonne gestion du CNEAF. Ce rapport est joint en annexe.

Depuis 6 ans. Pas de pb particulier, les comptes sont certifiés.
Les comptes font apparaître une perte de 21.000 € en 2021.
Toutefois la situation nette est largement positive, la trésorerie largement excédentaire.
Un commissaire au compte est nécessaire à partir de 62.000 € de formations payantes inscrites au catalogue (hors TRNTJ). Ce n'est pas le cas pour le CNEAF. Le mandat de Monsieur PIERRELEE ne sera, de ce fait, pas renouvelé en 2022.

Le président remercie Monsieur PIERRELEE pour son travail.

► **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER³ :**

Le bilan financier de l'année 2021 (bilan comptable tel qu'édité par le comptable et joint dans le « rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ») a été diffusé à tous les membres par courrier électronique avec la convocation à l'assemblée générale.

² Annexes 1 et 2 : « RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES OPERATIONS SOUMISES à L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT » et « RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS » avec « bilan et compte de résultat du 01/01/2020 au 31/12/2020

³ Annexe 3 « RAPPORT FINANCIER, NOTE DU TRESORIER sur le compte de résultats 2021 »

Le trésorier, Nicolas BUAL,

- commente le compte de résultat 2021 (3^e résolution)
- présente l'approbation des comptes et l'affectation du résultat (4^e résolution)
- propose la fixation de la cotisation 2023 (5^e résolution)
- présente et propose un budget prévisionnel pour 2022 (6^e résolution)

et se rend disponible aux éventuelles questions qui pourraient lui être soumises avant les votes.
En leur absence, les résolutions sont votées.

- Déficit global 2021 : 21.570 € de déficit
- Congrès 2021 : 39.320 € de rentrées contre 39.543€ de dépenses > déficit 223 €
- Formations 2021 : Bonus de 10.438 €

Perte de formateurs en 2021 mais l'équipe est en train de se remonter.

- Adhésions :
Recettes 66.681 €
Dépenses 98.466 € (salaires, location bureaux,...)
Résultat : 31.785 € de perte

Le déficit global de 21.570 € s'explique par des dépenses spécifiques en 2021 :

- Ilot formation 11.735 € pour mise en place de la visioconférence
- Baisse de subvention de la part du CNOA - 3000 € (15.000 € à 12.000 €)
- Achat de logiciels 1.800 €
- Déménagement 1.500 €
- Certification Qualiopi 2.300 €

Total de ces dépenses exceptionnelles = 17.500 € environ

Reste 4000 € de déficit environ < baisse d'adhérents du fait de la crise sanitaire
233 adhérents passés à 216 qui représentent - 3.400 € de cotisations.

Toutefois pour l'avenir, et déjà en 2022, des dépenses en moins seront comptabilisées :

- Plus de loyer à payer au CROA IdF 10.400 € (économie 7.000 € / location à la SFA)

Les 2 comptes bancaires (courant et congrès) 2 comptes épargne Livrets totalisent un actif de :
275.402,77 €

→ Concerne la 3ème résolution : BILAN 2021

En préambule

L'exercice social **2021** a été clos le 31/12/21 (durée 12 mois), comme le précédent exercice 2020.

Le total de l'actif brut compris amortissement est de **316.111,82 €** (237.915,10 € pour 2020)

Le total des produits 2020 **147.270,92 €** (117.566,30 € pour 2020)

Le total des charges 2020 **168.840,90 €** (120.348,80 € pour 2020)

Le résultat net comptable est un déficit de **-21.569,98 €** (-2.782,50 € pour 2020)

Le résultat net comptable de 2021 se résume par un déficit de 21.569,98 €

Trésorerie au 31/12/21, pour information

Pour mémoire, nous avons les comptes de l'association au CIC (Paris Bac) à PARIS, lesquels sont au nombre de 4 :

TRESORERIE AU 31/12/21	Variation	2021	2020	2019
	2021/2020	au 31/12/21	au 31/12/20	au 31/12/19
OIC-Compte courant (601) de l'association	6 219,21 €	17 702,71 €	11 483,50 €	31 698,30 €
OIC-Livret association (602)-aide régions + imprévus	-15 632,67 €	165 064,15 €	180 696,82 €	183 196,82 €
OIC-Livret A (605) Supplémentaire calé à rendement	1 263,19 €	76 881,99 €	75 618,80 €	78 118,80 €
OIC-Compte courant Congrès(606)	-153,22 €	15 753,92 €	15 907,14 €	18 155,61 €
Total	-8 303,49 € -2,93%	275 402,77 €	283 706,26 €	311 169,53 €

Exercice	En compte	Variation
2021	275 402,77 €	-8 303,49 €
2020	283 706,26 €	-27 463,27 €
2019	311 169,53 €	-41 117,47 €
2018	352 287,00 €	24 607,69 €
2017	327 679,31 €	57 860,67 €
2016	269 818,64 €	14 598,17 €
2015	255 220,47 €	84 416,87 €
2014	170 803,60 €	64 379,44 €
2013	106 424,16 €	29 698,70 €
2012	76 725,46 €	-16 786,91 €
2011	93 512,37 €	

La trésorerie globale en 2021 par rapport à 2020 a diminué de 8.300,00 € environ, revenant au montant des ressources de fin 2016.

Le graphique de trésorerie nous indique que la chute de trésorerie durant les années 2019 et 2020 s'est infléchi sérieusement, en 2021, pour viser une nouvelle croissance.

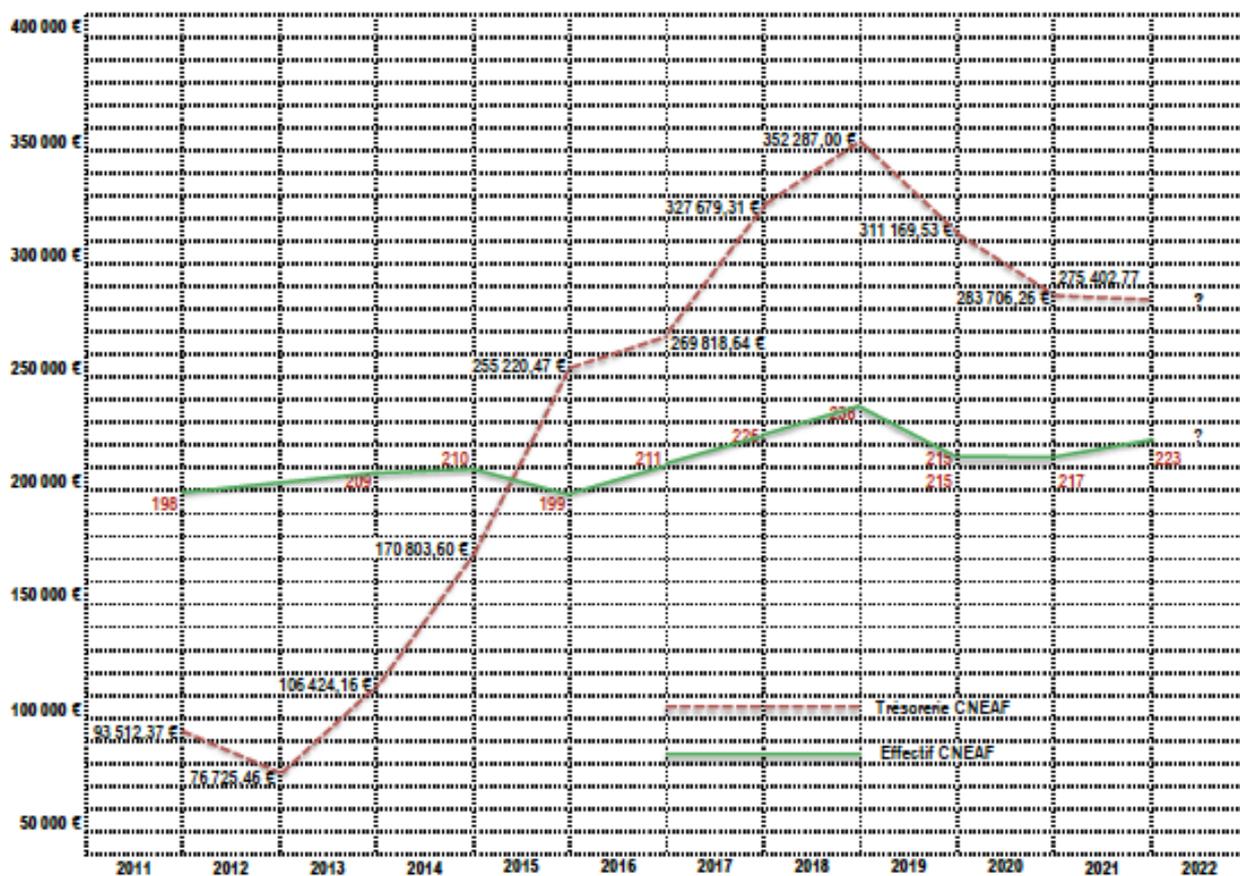
Il n'est pas de l'objet du CNEAF de faire des bénéfices, mais il serait souhaitable de recalculer les deux comptes 602 + 605 à un total de 260.000,00 € environ, pour nous permettre d'absorber les coups durs comme pour les années 2019, 2020 et 2021, l'âme sereine.

Nous avons puisé dans les réserves pour pallier les coups durs, naturellement, mais aussi pour réorganiser les formations, former les « nouveaux formateurs », assurer la certification de la qualification du CNEAF quant à ses formations (QUALIOP). Le travail sur les formations et les formateurs est toujours d'actualité et réclame un investissement important du temps bénévole des formateurs et de fonds pour l'assistance et l'encadrement « informatique ».

En 3 ans, le solde de trésorerie a chuté de 77.000,00 € environ, cumulant les effets :

- COVID chute des formations
- Nécessité de renouveler les formateurs et de réorganiser les formations
- Audit pour la certification de l'agrément du CNEAF
- Congrès de Biarritz déficitaire et congrès reporté.
- Baisse de la cotisation nationale de 245,00€ à 200,00 € (Perte de 9.000,00 €/an environ)

pour permettre le développement des régions par une augmentation éventuelle de leur part régionale de cotisation.



Le CNEAF, grâce à ses bénévoles, compte bien redresser la barre :

Formations (présentiel et visio.)

Formateurs

TRNTJ (présentiel et visio.)

Communication entre CNEAF et les CREAM

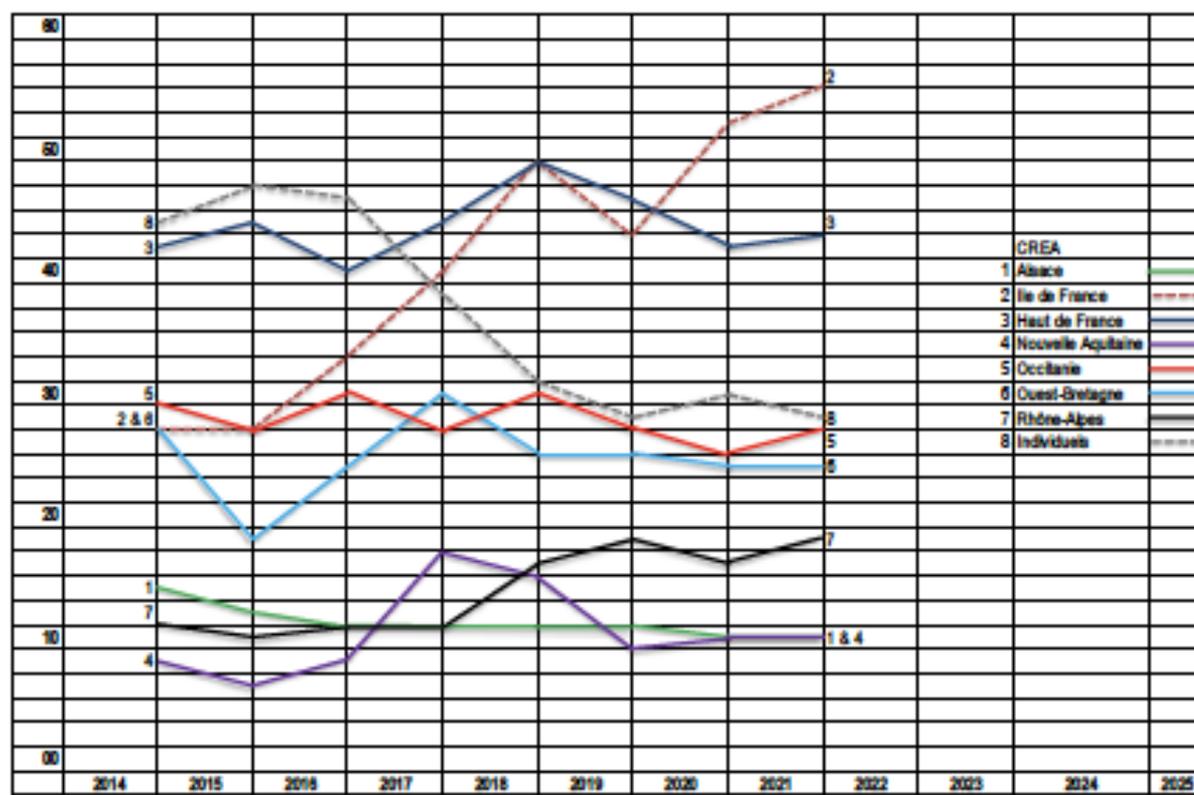
Promotion du CNEAF auprès du CNOA, et organismes professionnels, par des actions à déterminer ou à réenclencher.

.....

Effectifs de l'année 2021

ADHERENTS CNEAF Les effectifs		non payé = cotisation non réglée au 31/12/21																		
		Montants encaissés en 2021		2021		Δ	2020		2019		2018		2017		2016		2015		2014	
DETAIL PAR REGION		Inscrits	non payé	effectif réel			effectif réel													
1	CREA Alsace	11	0	11	0	11	12	12	12	12	12	12	12	12	13	15				
2	CREA Ile de France	56	0	56	3	53	44	50	41	34	28	28								
3	CREA Haut de France	44	0	44	1	43	47	50	45	41	45	43								

4	CREA Nouvelle Aquitaine	11	0	11	0	11	10	16	18	9	7	9	
5	CREA Occitanie	28	0	28	28								
5.1	CREA Occitanie Languedoc-Roussillon	0		0	-6	6	6	6	4	7	7	9	
5.2	CREA Occitanie Midi-Pyrénées	0		0	-20	20	22	25	24	24	21	21	
6	CREA Ouest-Bretagne	25	0	25	0	25	26	26	31	25	19	28	
7	CREA Rhône-Alpes	19	0	19	2	17	19	17	12	12	11	12	
8	CNEAF Individuels	29	0	29	-2	31	29	32	39	47	48	45	
	Effectif total de l'année	0,00 €	223	0	223	6	217	215	234	226	211	199	210



Les courbes d'évolution des effectifs par région sont données à titre informatif. C'est à chaque région d'en analyser les évolutions au fil des ans, et le cas échéant, de prendre les mesures nécessaires...

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés par notre expert-comptable :

La Fiduciaire de la Brie, 37 rue Clément Ader, BP 70005, 77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE–
Correspondant M. VAN MOORLEGHEM Cyril.

Notre commissaire aux comptes est M. PIERRELEE Jean-Luc, 7 place de la république, 93160
NOISY LE GRAND, qui nous présente le « Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes
arrêtés au 31 décembre 2021 » et un « Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
opérations soumises à l’approbation de l’organe délibérant, exercice clos le 31 décembre 2021 ».

Les comptes annuels ont été présentés selon les mêmes règles et méthodes que celles appliquées
pour les exercices précédents.

Ces règles et méthodes sont énoncées dans l’annexe des comptes.

Au cours de cet exercice notre activité a généré les produits et charges suivants :

Exercice	2022	2021	2021
	Prévisionnel	31/12/21	Prévisionnel
P PRODUITS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS			
1 Cotisations des collégiens	222 44 400,00 €	40 405,00 €	44 000,00 €
2 Participation aux TRNTJ	1 200,00 €	1 115,98 €	3 000,00 €
3 Inscriptions formations (revalorisation 72.000)	55 000,00 €	41 870,00 €	70 000,00 €
4 Inscription Congrès et exposants	55 000,00 €	39 320,00 €	50 000,00 €
5.1 Subventions CNOA, MAF	24 000,00 €	24 000,00 €	25 000,00 €
5.2	0,00 €	-	0,00 €
6 Produits financiers (intérêts...)	600,00 €	559,94 €	500,00 €
7 Produits exceptionnels (produit exercice antérieur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total produits d'exploitation	180 200,00 €	147 270,92 €	192 500,00 €
C CHARGES D'EXPLOITATION ET FINANCIERES			
1 Charges bureau, assurances, location,	18 000,00 €	26 145,16 €	30 000,00 €
2 Services extérieurs (honoraires EC 2/3, CAC 1/3)....	6 000,00 €	8 305,00 €	9 000,00 €
3 Charges salaires	66 150,00 €	59 105,37 €	52 000,00 €
4 Charges formations	40 000,00 €	37 518,50 €	50 000,00 €
5.1 Charges congrès	50 000,00 €	37 723,87 €	45 000,00 €
5.2 Reconstitution autres réserves	0,00 €	-	6 000,00 €
6.1 Charges financières	0,00 €	0,00 €	400,00 €
6.2 Impôt Société Taux réduit	50,00 €	43,00 €	100,00 €
Total des charges d'exploitation	180 200,00 €	168 840,90 €	192 500,00 €
An	2022	2021	2021
Total solde créditeur	0,00 €	-21 569,98 €	0,00 €
		Perte	

Quitus au Conseil d’Administration pour sa gestion financière de l’exercice clos le 31 décembre
2021

→ **3e résolution** : elle est mise aux voix.

Les comptes du BILAN 2021 sont approuvés à l’unanimité.

→ Concerne la 4ème résolution :
FIXATION DE LA COTISATION 2023 sur proposition du trésorier

COTISATION

- Cotisations normales CNEAF, membre actif	200,00 €
- Cotisations réduites Membre honoraire, 10% de la cotisation	20,00 €
Stagiaire ayant suivi la formation à l'expertise du CNEAF, la 1 ^{ère} année	100,00 €

Ce niveau de cotisation doit être maintenu pour accompagner le renforcement CNEAF-CREAF.

→ **4e résolution** : elle est mise aux voix.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les MONTANTS DE COTISATION 2023 proposés sont approuvés à l'unanimité.

Pour rappel, la cotisation nationale 2023 ayant été votée, chaque CREA peut fixer dès maintenant sa cotisation 2023, et lancer ses appels de cotisations dès le 1^{er} janvier 2023.

Conformément au règlement intérieur, toutes les cotisations doivent impérativement avoir été adressées chaque année au secrétariat national avant l'assemblée générale ordinaire.

En l'absence de règlement au 30 juin, les retardataires seront considérés comme suspendus et retirés de l'annuaire du site Internet.

→ Concerne la 5ème résolution :
AFFECTATION DU RESULTAT et APPROBATION DES COMPTES

Affectation du bénéfice : il n'y a pas de bénéfice à affecter.

Au terme de cet exercice, nous constatons une perte comptable de 2.782,50 € que nous vous proposons d'affecter en sa totalité au compte d'Autres Réserves qui passera de 180 250,46 € à 177.467,96 € après cette affectation

(Hors rapport, mais pour information, il sera souhaitable de faire remonter « Autres réserves » à un niveau de 250 à 260.000,00 €, à préciser avec l'expert-comptable).

→ **5e résolution** : elle est mise aux voix.

L'AFFECTATION DU RESULTAT et L'APPROBATION DES COMPTES proposées sont approuvées à l'unanimité.

→ **Concerne la 6ème résolution :**
BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2022 présenté par le trésorier

Pour le prévisionnel 2022, voir tableau ci-dessous : proposé à l'équilibre. Remarque : salaire en hausse du fait du chevauchement des postes de Mireille / Françoise et départ de Mireille sur 2022.

Exercice		2022	2021	2021
		Prévisionnel	31/12/21	Prévisionnel
P	PRODUITS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS			
1	Cotisations des collégiens (222)	44 400,00 €	40 405,00 €	44 000,00 €
2	Participation aux TRNTJ	1 200,00 €	1 115,98 €	3 000,00 €
3	Inscriptions formations (revalorisation 72.000)	55 000,00 €	41 870,00 €	70 000,00 €
4	Inscription Congrès et exposants	55 000,00 €	39 320,00 €	50 000,00 €
5.1	Subventions CNOA, MAF	24 000,00 €	24 000,00 €	25 000,00 €
5.2		0,00 €	-	0,00 €
6	Produits financiers (intérêts...)	600,00 €	559,94 €	500,00 €
7	Produits exceptionnels (produit exercice antérieur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total produits d'exploitation	180 200,00 €	147 270,92 €	192 500,00 €
C	CHARGES D'EXPLOITATION ET FINANCIERES			
1	Charges bureau, assurances, location,	18 000,00 €	26 145,16 €	30 000,00 €
2	Services extérieurs (honoraires EC 2/3, CAC 1/3)	6 000,00 €	8 305,00 €	9 000,00 €
3	Charges salaires	66 150,00 €	59 105,37 €	52 000,00 €
4	Charges formations	40 000,00 €	37 518,50 €	50 000,00 €
5.1	Charges congrès	50 000,00 €	37 723,87 €	45 000,00 €
5.2	Reconstitution autres réserves	0,00 €	-	6 000,00 €
6.1	Charges financières	0,00 €	0,00 €	400,00 €
6.2	Impôt Société Taux réduit	50,00 €	43,00 €	100,00 €
	Total des charges d'exploitation	180 200,00 €	168 840,90 €	192 500,00 €
	An	2022	2021	2021
	Total solde créditeur	0,00 €	-21 569,98 €	0,00 €
			<i>Perte</i>	

→ **6e résolution** : elle est mise aux voix.

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le BUDGET PREVISIONNEL 2022 proposé est approuvé à l'unanimité.

► ANNUAIRE, MISE A JOUR

Françoise RIEU, coordinatrice du CNEAF fait état d'un bilan de mouvements intervenus dans l'annuaire cette année.

Au 31/12/21 : 223 inscrits
177 section judiciaire
38 section conseil
7 honoraires
1 membre d'honneur

13 nouveaux membres en 2022
11 membres sortants

Nom des nouveaux entrants :	Sortants (démission, radiation ou décès)
Michel CELLIER	Michel ADAM
Thierry DAMOUR	Michel BARRIOS-LACOMA
Maylis DUCOURNEAU	Philippe CHARLET (décédé)
Serge ELOIRE	Patrick COURT
Thierry GRISLAIN	Charles CROUZILLAC
Jean-Louis HACCART	Jean-Philippe DURIN
Jacques HERVE	Denis JOINVILLE
Claude PASCAL	Jean-Roland KONG
Frédéric POKRYWKA	Jérôme MARTIN DUBOSC
Sabine SCHIMPL BROSSET	Quitterie MARQUEZ
Fabienne SORET	Philippe MONTLAUR
Mohamed Amin TAZIR	
Fabienne URVOAS	

3 mutations d'individuels vers des CREA

Demande d'honorariat pour 2022 : Jean-Marc DHOUAILLY

Faire la demande au collège régional, c'est le CA qui instruit. Pour les individuels c'est le CNEAF
Pour être honoraire il faut avoir cessé toute activité.

En termes de réflexions : nécessité de recruter, et que les jeunes soient actifs

Envisager le renouvellement des experts en se mettant en contact avec les CROA

► LA VIE DU CNEAF :

► MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR :

Jean-Marc DHOUAILLY informe des modifications du règlement intérieur actées en Conseil d'Administration. Pour mémoire :

- N°1 : Introduction - Modification Assemblée du 21 mars 2003, « puis 22 mars 2012 »
- N°2 : Article 1.2.2 A/ « Listes » modifié par « tableaux » établis par Présidents CAA

- N°3 : Article 1.2.3 « C/ Expertise d'assurance sous réserve d'indépendance » à remplacer par la formule « L'expert de la Section Conseil s'interdit d'accepter, d'une ou plusieurs parties, des missions de consultant technique en qualité de salarié, ou dont le caractère récurrent pourrait être de nature à porter atteinte à son indépendance ou à en faire douter ».
- N°4 : Article 1.2.6 Tous les membres s'engagent à mettre en application en toutes circonstances les règles de bonnes pratiques des membres du CNEAF.
- N°5 : Article 1.4 Siège fixé par le conseil d'administration, à ce jour au CROA IdF > à modifier suite au choix de domiciliation qui sera fait ce jour.
- N°6 : Article 2.1.1 Election des membres représentants au CA > 1 membre par tranche de 10. D/ Précision pour les individuels : les experts domiciliés dans un secteur où existe un collège en activité ne sont pas pris en compte pour le calcul des représentants au CA.
- N°7 : Article 2.1.1 G/ Cotisations à verser au plus tard le 30 juin. Compte tenu des admissions postérieures au 30 juin et de certaines tolérances, la comptabilisation des conseillers au CA se fait sur la base du nombre d'inscrits fin décembre.
- N°8 : Article 2.1.1 J/ Si un siège devient vacant entre 2 AGO, le CNEAF est tenu de pourvoir à son remplaçant sur proposition du CNEAF, ratifiée à la prochaine AGO.
- N°9 : Article 2.1.2 A/ Les élections pourront se faire par correspondance, a été rajouté « y compris par voie électronique »
- N°10 Article 3.1.1 Elections du bureau : Les 2 vice-présidents élus remplissent respectivement les fonctions de président de la section judiciaire et de la section conseil.
- N°11, 12 et 13 : Titre 4 et Titre 5 Convocation possible par courrier électronique

► **PROJET D'ADHESION AU CNCEJ :**

Le CNCEJ accueillant majoritairement des experts judiciaires, Chahrazad TOMA VASTRA nous informe d'un sondage envoyé aux experts conseils (nombre 41, dont 3 honoraires) afin de mieux connaître leur pratique.

- Retour de 25 experts : pas d'expertise pour les assurances
- Retour d'1 expert : missions régulières (paiements en honoraires) pour 1 compagnie

Ceux qui n'ont pas répondu seront sollicités, si expertise d'assurance en tant que salariés, ils seront radiés du CNEAF. Aujourd'hui la proportion d'experts judiciaires au CNEAF est de 80% pour 20% d'experts conseil

Michel JEMMING rappelle que le but de la démarche est, à terme, l'adhésion au CNCEJ. La stratégie préalable était de se rapprocher des autres compagnies d'experts de France, mais cela a échoué malgré de très bonnes relations entretenues avec la CEACAP, toutefois les ponts sont coupés avec les experts de Lyon et Marseille.

La décision a été prise par le CNEAF de déposer une candidature auprès du CNCEJ
Nos conditions évoluent : 80% des experts du CNEAF sont inscrits en judiciaire aujourd'hui
A noter : le CNCEJ accueille également dans certains cas des non judiciaires.

Un rendez-vous a lieu ce 25 mars après-midi avec Annie VERIER présidente du CNCEJ

► **LE DEVELOPPEMENT DU CNEAF ET SES PROJETS POUR 2022 :**

— **TRNTJ** :

Pascal MEIGNEN et son équipe travaillent sur les tables-rondes 2022,
La prochaine aura lieu à Bordeaux le 10 juin.

Sujet : « *l'assistance des laboratoires techniques dans l'élaboration de la preuve* »
avec visite du laboratoire du FCBA le matin.

— **Formations (Françoise RIEU) :**

- Formation Initiale civile en février, 2 jours avant le CA : une 10aine de personnes présentes
- Formation Conseil : proposée la veille du colloque du CNCEJ en mai
- Formations proposées la veille de la TRNTJ de Bordeaux :
 - Administrative niveau 1 : 8 et 9 juin
 - Civile niveau 2 : 9 juin

Les 2 formations vont se chevaucher pour essayer de faire venir du monde
Une partie loisir visites sera ménagée dans le programme.

- Formation Civile 1 en visio ou à Paris ou ailleurs en fin d'année
- Formation Investigations : prévue en février > 1 seule inscription
Reportée au 2^{ème} semestre > Travail en cours avec un outil qui permettra à chacun de se l'approprier
Sujet : les désordres allégués > investigations à partir de ce désordre et déduction.
Outil offert aux personnes présentes.

— **Congrès 2022 (Didier HERNANDEZ) :**

Date Congrès : 27-28/10 2022 à Toulouse

Titre : Enjeux climatiques et architecture – Un retour aux (re)sources ?

Lieu : Médiathèque de Toulouse = Arche Marengo

Accès : Parking en sous-sol avec tarif préférentiel pour les congressistes

Repas de gala : jeudi soir à l'Hôtel Dieu (circuit piéton médiathèque / Hôtel Dieu)

Contenu :

Formation le matin en + du congrès (gratuite pour les congressistes)

Climatologie / Adème / Impact RE2020

Matériaux : chanvre, botte de paille, bois (Ecole d'Avignon), terre cuite et crue, béton de terre...

Puis interventions Assureurs, MAF, Magistrats...

Programme accompagnants pour le samedi : chasse au trésor dans la ville de Toulouse

— **Appel à candidature pour Congrès 2023 :**

Michèle CHAZAL souhaite envisager 1 congrès à NANCY, dont le thème reste à définir

Michel JEMMING l'a proposé à Strasbourg mais les collégiens ne sont pas très favorables.

- proposer Metz ou Nancy avec également les experts de Strasbourg ?

— **Chargé(e) de mission Congrès :**

Propositions de candidatures à faire pour le / la chargé(e) de mission de congrès, car Françoise RIEU va cesser cette activité à l'issue du congrès de Toulouse.

L'idée de travailler pour les congrès avec les partenaires (AQC, Revue Experts,...) est à développer

— **Réunion des Présidents de régions (Michèle CHAZAL) :**

Michèle CHAZAL est animatrice des présidents de région. Depuis l'AG de 2021 ont été organisées :

3 réunions en visio en 2021

2 en 2022 suite à CA, 1 à venir en décembre

Une messagerie Whats'app a été mise en place pour échanger entre présidents de régions

Les réunions se déroulent de la manière suivante :

Durée 2 heures environ, accueil, tour de table des différentes régions

Le thème en place est traité, puis on prévoit la suite pour la prochaine réunion

Le but est de se rencontrer pour partager des informations entre régions

(activités positives des CREA, difficultés éventuelles,...)

Ordre du jour des réunions et rôle des présidents :

Permettre aux présidents de réfléchir à leurs fonctions, faire le point, se poser des questions

Ne pas rester seul dans son collège, approfondir certains sujets, anticiper, prendre du recul

Le Président est une sorte de chef d'entreprise, il doit donner une impulsion à ses équipes,

a le souci de ses membres, entraîne le CREA vers un but commun.

Comment faire rayonner le CNEAF par le régional

Comparer les différentes activités des CREA.

Le rythme des réunions et la vitesse de croisière : restent à mettre en place.

Prochaines réunions à la TRNTJ à Bordeaux, ou à l'occasion des CA.

Projet : mettre en place une « valise » pour faciliter la passation au niveau des bureaux, pas utile partout si les bureaux fonctionnent bien.

Quelles sont les fonctions de président, trésorier, secrétaire > document à écrire.

Ce document est signé par chacun des membres du bureau, il l'engage dans ses fonctions.

L'idée est de fédérer les présidents de régions « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

— **Contribution aux revues des organismes partenaires (Xavier MENARD) :**

Xavier MENARD rappelle avoir sollicité à de nombreuses reprises les collégiens pour la rédaction d'articles à paraître dans les revues de :

- L'Ordre des Architectes
- L'AQC
- La revue Experts

Ces sollicitations ne sont malheureusement pas suivies d'effet.

Il renouvelle sa demande. Il est rappelé que des avocats peuvent nous aider à rédiger ces articles sur la partie juridique des thèmes évoqués.

► CHANGEMENT D'ADRESSE DU CNEAF :

Depuis fin 2021, il a été mis fin à la convention de mise à disposition du bureau du CNEAF au sein du CROA IdF aux RECOLLETS 148 rue Faubourg SAINT MARTIN à PARIS 75010.

Une nouvelle convention a été signée avec la Société Française d'Architecture au 247, rue Saint Jacques 75005 PARIS.

Lors du CA du 11 Février 2022, et conformément aux statuts du CNEAF, ce changement d'adresse a été soumis aux membres du CA, voté et approuvé à l'unanimité.

Depuis lors, le CNEAF :

- N'a plus de n° de téléphone fixe, seul le n° de téléphone portable fonctionne (07 86 91 02 20)
- A conservé son adresse mail
- Est domicilié administrativement à l'adresse de la SFA,
- Pourra bénéficier, pour ses réunions de fonctionnement, voire pour les TRNTJ, de ses espaces
 - o Sous réserve de leur disponibilité et
 - o Dans les conditions de la convention de mise à disposition validée.

► **QUESTIONS DIVERSES ET ECHANGES AVEC LES COLLEGIENS :**

Huguette VERNAY Présidente CNEAF ARA nous informe envisager au CNEAF ARA la possibilité de prendre un abonnement collectif à BATIPEDIA Premium. Elle pose toutefois la question de l'intérêt d'un abonnement collectif pour tous les membres du CNEAF.

Le coût d'un abonnement collectif pour 20 personnes (pour un CNEAF) est potentiellement d'environ 200 € / personnes, avec un code APE 7111Z, au lieu de 1300 € en individuel. Il pourrait s'agir d'un abonnement dont le coût viendrait potentiellement en complément de la cotisation. Il pourrait être attractif pour des adhésions d'experts au CNEAF.

Cette question étant posée aux présents, tous disent être intéressés, et favorables pour que des informations complémentaires soient sollicitées auprès du CSTB.

► **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :**

A 12h00, l'ordre du jour et le temps imparti étant épuisés, le Président Philippe WITT remercie les participants et clôt l'AGO.



*Le 05 Mai 2022,
La secrétaire générale,
Huguette VERNAY,*

*Le trésorier,
(Pour le rapport financier 2021)
Nicolas BUAL,*

PJ : ANNEXES : 37 pages comprenant les documents tels que diffusés préalablement à la tenue de l'AG ;

- o **1 & 2 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** dont « **BILAN ET COMPTE DE RESULTAT du 01.01.2021 au 31.12.2021** » : S.A. FIDUCIAIRE DE LA BRIE, 19 pages,
- o **3. RAPPORT FINANCIER, note du trésorier sur le COMPTE DE RESULTATS 2021** : Nicolas BUAL, 5 pages,
- o **4. REGLEMENT INTERIEUR mis à jour et validé par le CA** : 12 pages
- o **5. CONGRES 2022** : premier flyer de présentation : 1 page